

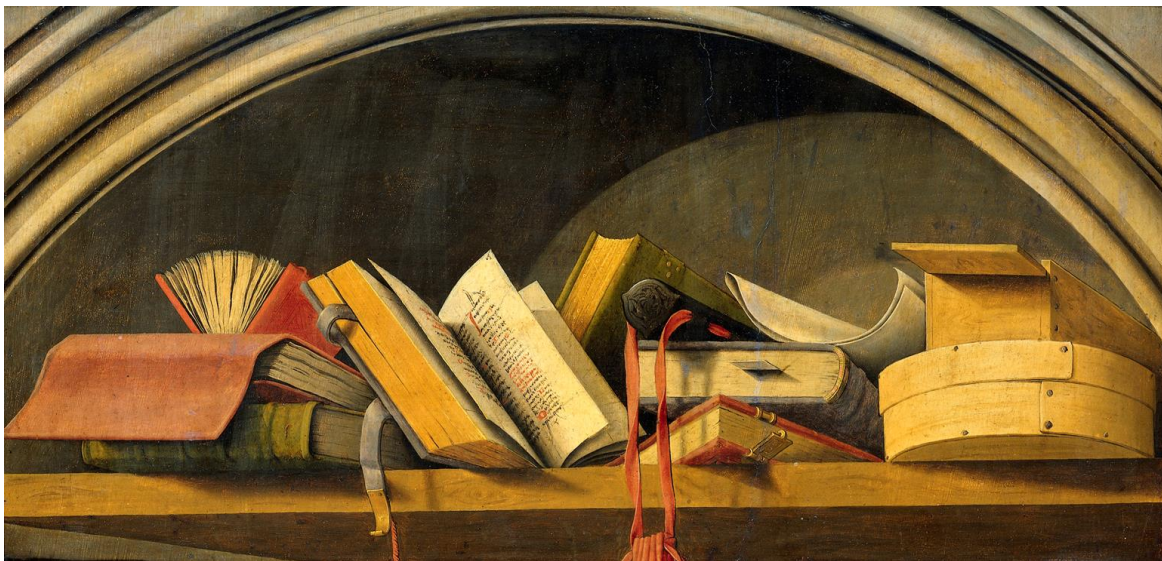


**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**  
FACULTÉ DES LETTRES

## Programme de Littérature comparée

### Rédaction de travaux de recherche : Feuille de style et recommandations bibliographiques

Structurer un travail, citer, réaliser une bibliographie



*Source : Barthélemy d'Eyck, « Nature morte aux livres », détail de : Triptyque de l'Annonciation d'Aix (vers 1442-1445).*

Dernière révision : septembre 2022

# Table des matières

1.	Remarque préliminaire .....	3
2.	Présentation et forme du travail.....	3
2.1.	Structure générale et mise en forme du travail .....	3
2.1.1.	Indications typographiques .....	3
2.2.	Ampleur du travail.....	4
3.	Page de titre.....	4
4.	Table des matières.....	6
5.	Structure du corps de texte.....	6
6.	Citations.....	7
6.1.	Intégration des citations dans le texte.....	7
6.1.1.	Citations directes .....	7
6.1.2.	Quelques règles importantes à propos des citations brèves ou longues .....	8
6.1.3.	Citations indirectes – la paraphrase .....	9
6.2.	Référencement des citations .....	9
6.2.1.	Les notes de bas de page.....	10
6.3.	Abréviations utiles.....	11
7.	Bibliographie.....	13
7.1.	Textes littéraires.....	13
7.1.1.	Texte en édition originale .....	13
7.1.2.	Réédition.....	13
7.1.3.	Traduction .....	14
7.1.4.	Édition critique .....	14
7.2.	Textes théoriques et critiques .....	15
7.2.1.	Monographie .....	15
7.2.2.	Article de périodique.....	15
7.2.3.	Contribution à un ouvrage collectif .....	16
7.2.4.	Article d’ouvrage de référence .....	16
7.2.5.	Ressource électronique.....	17
8.	La recherche documentaire : instruments et ressources .....	18
8.1.	Catalogues de bibliothèque.....	19
8.2.	Page web de la bibliothèque de littérature comparée .....	19
8.3.	Les bases de données et quelques conseils d’utilisation.....	20
8.3.1.	Bases de données utiles en littérature comparée .....	20
8.3.2.	VPN.....	21
8.4.	Ouvrages de référence .....	21
9.	Approfondir ses compétences informationnelles.....	22
10.	Bibliographie du présent document .....	22

## 1. Remarque préliminaire

Les travaux écrits, c'est-à-dire les travaux d'attestation, d'évaluation et mémoires, réalisés dans le cadre du Programme de Littérature comparée doivent répondre aux exigences des travaux académiques. Cela signifie entre autres que la structure du travail doit être claire, vos arguments étayés par des exemples tirés des textes sur lesquels vous travaillez, et vos propos vérifiables. Les sources que vous utilisez, autrement dit les références bibliographiques et les citations apportées à l'appui de vos arguments, doivent donc être présentées de façon précise et détaillée, afin que les lecteur/trices puissent les retrouver, les vérifier voire, le cas échéant, approfondir le sujet du travail. Respecter ces conventions scientifiques est indispensable dans le cadre académique et permet d'écarter le soupçon du plagiat (cf. à ce sujet la [politique générale de l'UNIGE en matière de prévention et de répression du plagiat](#)).

Comme il existe plusieurs conventions pour la présentation et l'organisation formelle des textes scientifiques, ce document présente les conventions recommandées aux étudiant-es de Littérature comparée rédigeant un travail en langue française à l'Université de Genève. Pour les travaux rédigés en d'autres langues, veuillez prendre contact avec votre enseignant-e pour savoir quelle feuille de style s'appliquera. Précisons encore qu'il est avant tout essentiel d'appliquer la norme choisie de façon cohérente au sein d'un même travail.

## 2. Présentation et forme du travail

Les travaux écrits doivent être rédigés à l'aide d'un logiciel de traitement de texte : Word (mis à disposition par l'Université sur tous les postes informatiques en bibliothèque ou/et dans les salles informatiques), LibreOffice ou Apache OpenOffice (gratuits et installables sur Windows, Mac OS X et Linux).

*Nota bene :*

- Veuillez utiliser un **correcteur orthographique** adapté à la/aux langue/s dans laquelle/lesquelles vous rédigez le travail.
- Si l'enseignant-e souhaite recevoir une version numérique du travail, veuillez lui faire parvenir une version en format .docx ou .odt, ainsi qu'une version .pdf.

### 2.1. Structure générale et mise en forme du travail

Un travail écrit doit être constitué d'une page de titre, d'une table des matières, du corps du texte lui-même, avec ses notes en bas de page, et d'une bibliographie. Le cas échéant, des pièces annexes, comportant des illustrations, extraits de texte etc., peuvent être ajoutées à la suite de la bibliographie. Les pages du travail doivent être numérotées.

#### 2.1.1. Indications typographiques

Pour une bonne lisibilité du travail, nous vous prions de bien vouloir utiliser **les polices Arial 11 ou Times New Roman 12 avec un interligne de 1,5**. Les marges à gauche et à droite du texte doivent être de 2,5 cm.

## **2.2. Ampleur du travail**

Consulter à ce sujet les Plans d'études de Littérature comparée ([BA](#) et [MA](#)).

Le travail, c'est-à-dire la partie occupée par le texte continu (sans la page de titre, la table des matières, la bibliographie et les annexes), est censé comporter :

- pour les travaux d'attestation des modules de BA et de MA (p. ex. BA2 et MA1) : 10-15 pages, soit 20'000 à 30'000 signes, espaces compris ;
- pour le mémoire de MA : 60-80 pages, soit 120'000 à 160'000 signes, espaces compris.

## **3. Page de titre**

La page de titre doit comprendre votre nom et vos informations personnelles, le titre du travail, le numéro du module et le titre du séminaire dans le cadre duquel vous le rédigez.

Exemple de page de titre :

Université de Genève  
Programme de littérature comparée  
Prof. X. Y.

Séminaire :  
L'idée de « race » dans la littérature moderne  
Semestre d'automne 2013-2014

**La notion de « race » dans *Salammô* de Flaubert**  
Travail d'attestation, BA2

Méropé Atlas  
ch. des Pléiades 120, 1200 Genève  
[Merope.Atlas@etu.unige.ch](mailto:Merope.Atlas@etu.unige.ch)  
Numéro d'immatriculation: 06-061-875

Vous pouvez télécharger un modèle de cette page de titre (ainsi que de la table des matières et des différents styles) en vous rendant sur la [page « Infos étudiant-es / Documents à télécharger »](#) du site web du [Programme de Littérature comparée](#). Le document est disponible en format word et en format libreoffice / apache openoffice.

## 4. Table des matières

La table des matières rend compte de la structure du travail, avec la hiérarchie des titres et le numéro de page en regard. Pour ce faire, veuillez générer une table des matières automatique à l'aide des styles préenregistrés de votre programme de traitement de texte et de la numérotation automatique des chapitres.

Exemple de table des matières :

### Table des matières

<b>Introduction</b> .....	3
<b>1. Titre de la première partie</b> .....	5
1.1. Titre de second niveau.....	5
<b>2. Titre de la deuxième partie</b> .....	8
2.1. Titre de second niveau.....	8
2.2. Titre de second niveau.....	10
2.2.1. Titre de troisième niveau.....	10
<b>Conclusion</b> .....	12
<b>Bibliographie</b> .....	14
<b>Annexes</b> .....	16

## 5. Structure du corps de texte

Le travail écrit doit obligatoirement être composé de trois parties : une introduction, une partie principale et une conclusion.

L'introduction présente le sujet du travail et permet d'en formuler la problématique, soit la question qui vous occupera au long du travail. Y sont notamment discutées des questions de méthode, comme :

- critères de sélection retenus pour déterminer le corpus de textes étudié ;
- justification de la démarche choisie pour le travail ;
- éléments distinguant le sujet traité d'autres études antérieures similaires ;
- pour un travail de MA : bref aperçu du discours scientifique existant par rapport à la thématique étudiée (« revue critique de la recherche »).

La partie principale, qui se compose ordinairement de plusieurs chapitres, voire sous-chapitres distincts en fonction des articulations thématiques propres à la problématique choisie, est la section du travail qui

contient :

- les investigations entreprises dans le but de répondre à la question de recherche posée ;
- les arguments spécifiques permettant d'étayer le raisonnement du travail ;
- les exemples et les citations tirés des textes étudiés pour corroborer les arguments avancés.

La conclusion a pour fonction :

- d'exposer les résultats de votre travail ;
- de proposer une réponse à la problématique formulée en introduction ;
- de suggérer éventuellement des pistes de réflexion nouvelles.

## **6. Citations**

Pour que le travail écrit soit considéré comme un travail académique de qualité, il doit convoquer d'autres textes et auteur-es, à savoir de la littérature primaire (le ou les texte(s) sur lesquels vous travaillez) et de la littérature secondaire (les critiques et les universitaires ayant traité du sujet). Ce faisant, il est très important de spécifier ce qu'on reprend d'un texte, en le citant directement ou en s'y référant de manière indirecte. Dans les deux cas, il faut l'indiquer clairement.

### ***6.1. Intégration des citations dans le texte***

#### ***6.1.1. Citations directes***

Une citation directe, qui reprend mot pour mot le texte cité, exige une reproduction exacte du texte, respectant l'orthographe, la ponctuation et l'ensemble des paramètres typographiques employés dans l'original (capitalisation, formatage de la police etc.). Parmi les citations directes qui reprennent fidèlement le texte cité, il faut encore distinguer entre les citations brèves et les citations longues.

##### ***6.1.1.1. Citations directes brèves***

Les citations brèves, de moins de trois lignes, sont intégrées dans le corps de texte et encadrées par des guillemets doubles (« ... »). On place la ponctuation qui appartient au texte de la citation à l'intérieur des guillemets.

Exemple : « Ici, quand les hommes veulent se mettre à l'ombre, ils ne trouvent que celle des murs. Il y a seulement ces étroites barres faites à l'encre comme quand on souligne un mot<sup>1</sup>. »

##### ***6.1.1.2. Citations directes longues***

Les citations longues, dépassant trois lignes, se présentent sous la forme d'un paragraphe autonome. Ce paragraphe est mis en retrait de la marge de gauche et de droite. On utilise une taille de police réduite par

---

<sup>1</sup> Ramuz, Charles Ferdinand, *Passage du poète*, Lausanne, Éditions l'Âge d'Homme, 1990, p. 83.

rapport au corps de texte et un interligne simple. On n'emploie ni les guillemets, ni l'italique.

Exemple : Marguerite Duras intègre de nombreuses descriptions de photographie dans *L'Amant*, souvent qualifié d'autofiction, à partir desquelles elle tente de redonner vie à des moments clés de son propre passé. L'une de ces descriptions établit un parallèle entre une image de son fils, fixée sur photo, et une situation vécue par elle, dont elle ne possède pas de photographie :

J'ai retrouvé une photographie de mon fils à vingt ans. Il est en Californie avec ses amies Erika et Elisabeth Lennard. Il est maigre tellement, on dirait un Ougandais blanc lui aussi. Je lui ai trouvé un sourire arrogant, un peu l'air de se moquer. Il se veut donner une image déjetée de jeune vagabond. Il se plaît ainsi, pauvre, avec cette mine de pauvre, cette dégain de jeune maigre. C'est cette photographie qui est au plus près de celle qui n'a pas été faite de la jeune fille du bac<sup>2</sup>.

### 6.1.2. Quelques règles importantes à propos des citations brèves ou longues

- 1) On peut citer une phrase entière *sans effectuer de modification* :

Exemple 1 : Dans la *Poétique*, Aristote affirme à propos de l'art poétique : « Il semble que l'art poétique dans son ensemble doive son origine à deux causes, toutes deux naturelles<sup>3</sup>. »

- 2) Il est également possible d'insérer une citation avec quelques *modifications*. Dans ce cas, il faut absolument signaler les changements (coupure ou interventions dans le texte original) :

Exemple 2 : Dans la *Poétique*, Aristote prétend que « l'art poétique dans son ensemble doi[t] son origine à deux causes, toutes deux naturelles<sup>4</sup>. »

- Le verbe ayant été modifié et adapté à la phrase, ce changement doit être signalé par des crochets qui encadrent la partie modifiée du mot.

Exemple 3 : « Dès l'enfance, les hommes sont naturellement enclins à imiter [...] et tous les hommes trouvent du plaisir aux imitations<sup>5</sup>. »

- Dans cet exemple, une partie de la phrase a été coupée, ce qui est signalé par trois points de suspension entre crochets.

- 3) Il est possible de *mettre en évidence* un ou plusieurs éléments de la citation en les écrivant en italique, puis en indiquant cette intervention par les termes « je souligne » :

Exemple 4 : « Il fut interdit de piller les bourgs, de tyranniser les habitants de *race non punique*<sup>6</sup>. »

- 4) Lorsqu'on cite *un texte qui cite lui-même un autre texte*, la citation à l'intérieur de la citation se met entre guillemets courbes, équivalant à des guillemets anglais ("...") :

Exemple 5 : Au sujet de Flaubert, Bourdieu affirme : « "Bien écrire le médiocre" : cette formule en forme d'oxymore concentre et condense tout son programme esthétique<sup>7</sup>. »

---

<sup>2</sup> Duras, Marguerite, *L'Amant*, Paris, Éditions de Minuit, 1984, p. 21.

<sup>3</sup> Aristote, *Poétique*, traduction, introduction et notes de Barbara Gernez, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 11.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 11-13.

<sup>6</sup> Flaubert, Gustave, *Salammbô*, Paris, Gallimard, 1970, p. 268 (je souligne).

<sup>7</sup> Bourdieu, Pierre, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champs littéraire*, Paris, Éditions du Seuil, 1998, p. 161.



### 6.1.2.1. Les vers

Lorsqu'on ne cite qu'un ou deux vers, on peut les intégrer au texte ou à une note en bas de page en les mettant entre guillemets et en indiquant la coupe du vers par une barre oblique.

Exemple de citation brève de vers : « Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine, / Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit<sup>8</sup>. »

Lorsqu'on cite plusieurs vers, on les cite sans guillemets, mais en retrait du texte, avec une taille de caractère réduite et un interligne simple, comme pour les citations longues. Il est également important de respecter la mise en page originale du poème.

Exemple de citation longue de vers :

Le vent se lève !...Il faut tenter de vivre !  
L'air immense ouvre et referme mon livre,  
La vague en poudre ose jaillir des rocs !  
Envolez-vous, pages tout éblouies !  
Rompez, vagues ! Rompez d'eaux réjouies  
Ce toit tranquille où picoraient des focs<sup>9</sup> !

### 6.1.3. Citations indirectes – la paraphrase

Il est possible de ne pas citer les propos d'un-e auteur-e mot pour mot, mais d'en reformuler ou d'en résumer l'idée, l'argument, avec vos propres mots, toutefois sans modifier le sens et le contenu de ce qu'on emprunte à un autre texte. Ce procédé s'applique en particulier lorsque des raisonnements assez longs d'autres auteur-es sont utiles à votre propre argumentation. Dans ce cas, il convient de résumer le raisonnement en le paraphrasant et en renvoyant à la source précise de l'information, comme c'est le cas lorsqu'on cite de manière directe. La note de renvoi est donc insérée immédiatement à la fin de l'idée paraphrasée, et dans la note, la source de l'information est introduite par le terme « cf. » ou par le terme « voir ».

*Nota bene* :

La paraphrase ne consiste pas seulement à remplacer les mots du texte original par des synonymes. Il faut qu'il y ait reformulation, ou résumé.

Exemple de citation indirecte et de référence (tiré de Bourdieu<sup>10</sup>) : Mais la réaction symboliste ne se comprend complètement que si on la met en relation avec la crise spécifique que la production littéraire connaît dans les années 1880 et qui affecte d'autant plus les différents genres littéraires qu'ils sont plus rentables économiquement<sup>5</sup>.

*Note en bas de page* :

<sup>5</sup> Cf. C. Charle, *La Crise littéraire à l'époque du naturalisme*, Paris, PENS, 1979, p. 27-54.

## 6.2. Référencement des citations

Toute citation doit impérativement être accompagnée d'une référence précise. En ce qui concerne la

---

<sup>8</sup> Rimbaud, Arthur, « Le Dormeur du Val », *Œuvres complètes*, Paris, Éditions Jean-Claude Lattès, 1987, p. 69.

<sup>9</sup> Valéry, Paul, « Cimetière marin », in *Œuvres*, t. 1, éd. Jean Hytier, Paris, Éditions Gallimard, 1957, p. 151.

<sup>10</sup> Bourdieu, Pierre, *op. cit.*, p. 199.

présentation des références, deux systèmes existent : le système des notes de bas de page et le système auteur-date, inséré à la suite de la citation dans le corps de texte. Pour les travaux que vous rendrez en Littérature comparée, nous vous prions de privilégier le système des notes de bas de page, recommandé par la charte typographique du CNRS et expliqué ci-dessous. Là encore, l'essentiel est de privilégier la cohérence et de suivre un même système de référence tout au long du travail.

### 6.2.1. Les notes de bas de page

Les notes de bas de page ont pour fonction, soit de signaler des références, soit de compléter le corps de texte en apportant des éléments subsidiaires, mais qui apparaissent secondaires par rapport à l'argumentation principale (commentaires, mention d'un article complémentaire, pistes de réflexion supplémentaires). Elles ne peuvent en revanche pas faire l'objet de trop longs développements. Elles sont placées sur la même page que leur appel de note, en bas de page et non en fin de travail. Elles sont rédigées en interligne 1 et en caractères plus petits que le corps de texte (10 pt), et sont numérotées de façon continue.

Il existe de nombreuses règles qui définissent la place à laquelle il faut mettre l'appel de note. Par souci de simplification, nous adopterons la règle typographique française, que l'on trouve entre autres dans les recommandations du CNRS : l'appel de note se place, sous forme d'exposant, avant tout signe de ponctuation.

#### Exemple 1 :

Dans *Poétique*, Aristote affirme à propos de l'art poétique : « Il semble que l'art poétique dans son ensemble doive son origine à deux causes, toutes deux naturelles<sup>1</sup>. »

---

1 Aristote, *Poétique*, traduction, introduction et notes de Barbara Gemez, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 11.

#### Exemple 2 :

Dans son récit autobiographique tout à fait particulier, Georges Perec évoque son plaisir de « [...] reli[re] sans cesse, Flaubert et Jules Verne, Roussel et Kafka, Leiris et Queneau<sup>2</sup> », auteurs qui constituent désormais pour lui une famille.

---

2 Perec, Georges, *Wou le souvenir d'enfance*, Paris, Gallimard, 1975, p. 195.

#### Exemple 3 :

Le vent se lève !...Il faut tenter de vivre !  
L'air immense ouvre et referme mon livre,  
La vague en poudre ose jaillir des rocs !  
Envolez-vous, pages tout éblouies !  
Rompez, vagues ! Rompez d'eaux réjouies  
Ce toit tranquille où picoraient des focs<sup>3</sup> !

---

3 Valéry, Paul, « Le Cimetière marin », *Oeuvres I*, édition établie et annotée par Jean Hytier, Paris, Éditions Gallimard, 1957, p. 151.

La manière dont on constitue et note les références bibliographiques suit des règles précises, décrites au point 7. Il est essentiel de donner les références sous leur forme complète quand elles sont mentionnées pour la première fois. Si vous citez un ouvrage ou un article à plusieurs reprises, vous pouvez utiliser certaines abréviations convenues. Les plus importantes et courantes sont indiquées ci-dessous.

### 6.3. *Abréviations utiles*

- 1) *Ibid.* (= *ibidem*) peut remplacer une référence déjà donnée, à condition qu'elle soit citée dans le renvoi qui précède immédiatement.

Exemple :

1. Aristote, *Poétique*, traduction, introduction et notes de Barbara Gernez, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 11.

2. *Ibid.*, p. 13.

- 1b) *Ibid.* s'emploie aussi lorsque la référence est identique (ouvrage *et* page).

Exemple :

15. Jean MOUROT, *Baudelaire. « Les Fleurs du Mal »*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1989, p. 198.

16. *Ibid.*

- 2) *Id.* (= *idem*) peut remplacer le nom de l'auteur-e (et non un titre), à condition qu'il soit cité dans le renvoi qui précède immédiatement.

Exemple :

1. Perec, Georges, *W ou le souvenir d'enfance*, Paris, Gallimard, 1975, p. 195.

2. *Id.*, *La Vie mode d'emploi*, Paris, Le Livre de Poche, 1980, p. 25.

- 3) *Op. cit.* (= *opere citato*, dans l'œuvre citée), précédé du nom de l'auteur-e, renvoie à un ouvrage ou un article de cet-te auteur-e déjà mentionné-e plus haut dans le travail. On veillera toutefois à éviter toute ambiguïté, surtout si l'on se réfère dans le travail à plusieurs ouvrages d'un-e même auteur-e.

Exemple :

1. Aristote, *Poétique*, traduction, introduction et notes de Barbara Gernez, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 11.

2. Perec, Georges, *W ou le souvenir d'enfance*, Paris, Gallimard, 1975, p. 195.

3. Aristote, *op. cit.*, p. 23.

- 4) Liste d'autres abréviations latines utiles :

et al. = *et alii*, « et d'autres auteur-es »

cf. = *confer*, « se reporter à »

s.d. = *sine dato*, « sans date »

s.l. = *sine loco*, « sans lieu »

s.l.n.d. = *sine loco nec dato*, « sans lieu ni date »

s.n. = *sine nomine*, « sans nom »

sq. = *sequiturque*, « et la page suivante »

[sic] = « ainsi est-il écrit dans la référence source »

## 7. Bibliographie

Tout travail doit impérativement être accompagné d'une bibliographie complète, placée immédiatement à la fin du travail. Tous les documents cités dans le travail, de quelque nature qu'ils soient (sources manuscrites ou imprimées, articles de périodiques, d'encyclopédies, sites internet, etc.), doivent y apparaître de manière très précise. Pour ce faire, nous vous recommandons de réaliser une bibliographie qui suit les normes indiquées ci-dessous, et d'appliquer également ces conventions lorsque vous citez des références en langue étrangère.

### 7.1. Textes littéraires

#### 7.1.1. Texte en édition originale

##### 7.1.1.1. Ouvrage indépendant

Nom(s) de l'auteur-e, Prénom(s) de l'auteur-e, *Titre de l'ouvrage*. *Sous-titre de l'ouvrage* [le cas échéant], Lieu(x) d'édition, Maison d'édition, Année de publication.

Exemples :

- Coetzee, John Maxwell, *Disgrace*, Londres, Secker & Warburg, 1999.
- Flaubert, Gustave, *Salammô*, Paris, Lévy, 1862.
- Nietzsche, Friedrich, *Also sprach Zarathustra. Ein Buch für Alle und Keinen*, Chemnitz, Schmeitzner, 1883.

##### 7.1.1.2. Chapitre d'ouvrage, poème ou court récit tiré d'un recueil

Nom(s) de l'auteur-e, Prénom(s) de l'auteur-e, « Titre du texte étudié », in *Titre de l'ouvrage/du recueil*. *Sous-titre de l'ouvrage/du recueil* [le cas échéant], Lieu(x) d'édition, Maison d'édition, Année de publication, p. Page(s) de début et de fin du texte étudié.

Exemples :

- Eliot, Thomas Stearns, « The Love Song of J. Alfred Prufrock », in *Poetry. A Magazine of Verse*, vol. 6, n° 3, 1915, p. 130-135.
- Kafka, Franz, « Das Schweigen der Sirenen », in *Beim Bau der Chinesischen Mauer. Ungedruckte Erzählungen und Prosa aus dem Nachlaß*, éd. Max Brod et Hans Joachim Schoeps, Kiepenheuer, Berlin, 1931, p. 39-41.
- Rilke, Rainer Maria, « Die Insel der Sirenen », in *Der Neuen Gedichte anderer Teil*, Leipzig, Insel, 1918, p. 6.

#### 7.1.2. Réédition

Nom(s) de l'auteur-e, Prénom(s) de l'auteur-e, *Titre de l'ouvrage* (Date de parution originale), indications concernant la nature de la réédition [le cas échéant], Lieu(x) d'édition, Maison d'édition, Année de publication.

Exemples :

- Coetzee, John Maxwell, *Disgrace* (1999), Londres, Penguin Books, 2000.
- Flaubert, Gustave, *Salammbô* (1862), édition définitive avec des documents nouveaux, Paris, Charpentier, 1874.
- Nietzsche, Friedrich, *Also sprach Zarathustra. Ein Buch für Alle und Keinen* (1883), Berne, Schattenlos, 2019.

### 7.1.3. Traduction

Nom(s) de l'auteur-e, Prénom(s) de l'auteur-e, « Titre du texte étudié » / *Titre de l'œuvre étudiée* (Date de parution originale), in *Titre de l'ouvrage* [le cas échéant], trad. Prénom(s) Nom du/de la traducteur/trice, Lieu(x) d'édition, Maison d'édition, Année de publication, p. Page(s) de début et de fin du texte étudié [le cas échéant].

#### Exemples :

- Coetzee, John Maxwell, *Disgrâce* (1999), trad. Catherine Lauga du Plessis, Paris, Seuil, 2001.
- Nietzsche, Friedrich, *Ainsi parlait Zarathoustra. Un livre pour tout le monde et personne* (1883), trad. Henri Albert, Paris, Mercure de France, 1898.

### 7.1.4. Édition critique

Nom(s) de l'auteur-e, Prénom(s) de l'auteur-e, « Titre du texte étudié » / *Titre de l'œuvre étudiée* (Date de parution originale), in *Titre de l'édition. Sous-titre de l'édition* [le cas échéant], t. Numéro de tome [le cas échéant], éd. Prénom(s) Nom de l'éditeur/trice, Lieu(x) d'édition, Maison d'édition, Année de publication, p. Page(s) de début et de fin du texte étudié [le cas échéant].

#### Exemples :

- Eliot, Thomas Stearns, « The Love Song of J. Alfred Prufrock » (1915), in *The Poems of T. S. Eliot*, t. 1, éd. Christopher Ricks et Jim McCue, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2015, p. 5-9.
- Flaubert, Gustave, *Salammbô* (1862), in *Œuvres complètes*, t. 3, éd. Claudine Gothot-Mersch et al., Paris, Gallimard, 2013, p. 571-836.
- Kafka, Franz, « Das Schweigen der Sirenen » (1931), in *Sämtliche Werke. Mit einem Nachwort*, éd. Peter Höfle, Francfort, Suhrkamp, 2013, p. 1110-1111.
- Nietzsche, Friedrich, *Also sprach Zarathustra. Ein Buch für Alle und Keinen* (1883), in *Sämtliche Werke. Kritische Studienausgabe in 15 Bänden*, t. 4, éd. Giorgio Colli et Mazzino Montinari, Munich/New York, De Gruyter, 1980.
- Rilke, Rainer Maria, « Die Insel der Sirenen » (1918), in *Werke. Kommentierte Ausgabe in 4 Bänden*, t. 1, éd. Manfred Engel et Ulrich Fülleborn, Francfort/Leipzig, Insel, 1996, p. 515.

## 7.2. Textes théoriques et critiques

### 7.2.1. Monographie

#### 7.2.1.1. Édition originale

Nom(s) de l'auteur-e, Prénom(s) de l'auteur-e, *Titre de l'ouvrage*. *Sous-titre de l'ouvrage* [le cas échéant], Lieu(x) d'édition, Maison d'édition, Année de publication.

Exemples :

- Freytag, Gustav, *Die Technik des Dramas*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1975.
- Genette, Gérard, *Figures III*, Paris, Éditions du Seuil, 1996.
- Horkheimer, Max / Adorno, Theodor W., *Philosophische Fragmente*, New York, New York Institute of Social Research, 1944.
- Lakoff, George / Johnson, Mark, *Metaphors We Live By*, Chicago, University of Chicago Press, 1980.

#### 7.2.1.2. Réédition

Nom(s) de l'auteur-e, Prénom(s) de l'auteur-e, *Titre de l'ouvrage* (Date de parution originale), indications concernant la nature de la réédition [le cas échéant], Lieu(x) d'édition, Maison d'édition, Année de publication.

Exemples :

- Horkheimer, Max / Adorno, Theodor W., *Dialektik der Aufklärung. Philosophische Fragmente* (1944), Friedrich Pollock zum 50. Geburtstag [édition augmentée], Amsterdam, Querido, 1947.
- Lakoff, George / Johnson, Mark, *Metaphors We Live By* (1980), with a new afterword, Chicago, University of Chicago Press, 2003.

#### 7.2.1.3. Traduction

Nom(s) de l'auteur-e, Prénom(s) de l'auteur-e, *Titre de l'ouvrage* (Date de parution originale), trad. Prénom(s) Nom du/de la traducteur/trice, Lieu(x) d'édition, Maison d'édition, Année de publication.

Exemples :

- Horkheimer, Max / Adorno, Theodor W., *La dialectique de la Raison. Fragments philosophiques* (1944), trad. Éliane Kaufholz-Messmer, Paris, Gallimard, 1974.
- Lakoff, George / Johnson, Mark, *Les Métaphores dans la vie quotidienne* (1980), trad. Michel de Fornel avec la collaboration de Jean-Jacques Lecercle, Paris, Éditions de Minuit, 1986.

### 7.2.2. Article de périodique

Nom(s) de l'auteur-e de l'article, Prénom(s) de l'auteur-e de l'article, « Titre de l'article. Sous-titre de l'article [le cas échéant] », *Titre de la revue* [abrégé le cas échéant], vol. Numéro de volume, n° Numéro de fascicule [le cas échéant], Année de publication, p. Pages de début et de fin de l'article.

#### Exemples :

- Broicher, Ursula, « »Vitzliputzli« – mehr als eine Zeitreise zu den Azteken », *Heine-Jahrbuch*, vol. 46, 2007, p. 67-89.
- Clavaron, Yves, « Edward Said (1935-2003). Un comparatiste dans le monde », *Revue de littérature comparée*, vol. 346, n° 2, 2013, p. 241-252.
- Toumayan, Alain, « Violence and civilization in Flaubert's *Salammbô* », *Nineteenth-Century French Studies*, vol. 37, n° 1-2, 2008, p. 52-66.

### **7.2.3. Contribution à un ouvrage collectif**

Nom(s) de l'auteur-e de la contribution, Prénom(s) de l'auteur-e de la contribution, « Titre de la contribution. Sous-titre de la contribution [le cas échéant] », in *Titre de l'ouvrage collectif. Sous-titre de l'ouvrage collectif* [le cas échéant], vol. Numéro du volume de l'ouvrage collectif [le cas échéant] : *Titre du volume de l'ouvrage collectif* [le cas échéant], Prénom(s) Nom(s) du/de la/des directeur(s)/trice(s) de publication (dir.), Lieu(x) d'édition, Maison d'édition, Année de publication, p. Pages de début et de fin de la contribution.

#### Exemples :

- Engel, Manfred, « Die Sonette an Orpheus als Beginn des spätesten Werkes », in *Nach Duino. Studien zu Rainer Maria Rilkes späten Gedichten*, Karen Leeder et Robert Vilain (dir.), Göttingen, Wallenstein, 2010, p. 15-27.
- France, Peter, « Myth and Modernity. Racine's *Phèdre* », in *Myth and Legend in French Literatur*, Keith Aspley, David Bellos et Peter Scharratt (dir.), Londres, The Modern Humanities Research Association, 1982, p. 227-242.
- Séginger, Gisèle, « *Salammbô* et la question des races », in *Le Miroir et le Chemin. L'Univers romanesque de Pierre-Louis Rey*, Vincent Laisney (dir.), Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2006, p. 201-212.

### **7.2.4. Article d'ouvrage de référence (dictionnaire spécialisé, encyclopédie, base de données, etc.)**

#### **7.2.4.1. Ouvrage de référence en format papier**

Nom(s) de l'auteur-e de l'article, Prénom(s) de l'auteur-e de l'article, « Titre de l'article. Sous-titre de l'article [le cas échéant] », in *Titre de l'ouvrage de référence. Sous-titre de l'ouvrage de référence* [le cas échéant], vol. Numéro du volume de l'ouvrage de référence [le cas échéant] : *Titre du volume de l'ouvrage de référence* [le cas échéant], Prénom(s) Nom(s) du/de la/des directeur(s)/trice(s) de publication (dir.), Lieu(x) d'édition, Maison d'édition, Année de publication, p. Pages de début et de fin de l'article.

#### Exemples :

- Cingano, Ettore, « The Hesiodic Corpus », in *Brill's Companion to Hesiod*, Franco Montanari, Antonios Rengakos et Christos Tsagalis (dir.), Leiden, Brill, p. 91-130.
- Marquard, O[do], « Genealogie », in *Historisches Wörterbuch der Philosophie*, vol. 3 : G – H, Joachim Ritter (dir.), Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1974, col. 268-269.



- Vernant, Jean-Pierre, « Cosmogoniques (mythes). La Grèce », in *Dictionnaire des mythologies et des religions des sociétés traditionnelles et du monde antique*, vol. 1 : A-J, Yves Bonnefoy (dir.), Paris, Flammarion, 1981, p. 252-260.

#### 7.2.4.2. *Ouvrage de référence en format numérique*

Nom(s) de l'auteur-e de l'article, Prénom(s) de l'auteur-e de l'article, « Titre de l'article. Sous-titre de l'article [le cas échéant] », in *Titre de l'ouvrage de référence. Sous-titre de l'ouvrage de référence [le cas échéant]*, Prénom(s) Nom(s) du/de la/des directeur(s)/trice(s) de publication (dir.), Lieu(x) d'édition, Maison d'édition / Site hébergeur, Année de publication en ligne, disponible à l'adresse : DOI [si existant, sinon URL] (consulté le Date de consultation en ligne).

Exemples :

- Jacob, François, « Rousseau, Jean-Jacques », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, Christian Sonderegger (dir.), Berne, Académie Suisse des Sciences Humaines et Sociales, 2012, disponible à l'adresse : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009547/2012-05-25/> (consulté le 21 août 2022).
- Schenk, Günter et Krause, Andrej, « Vergleich », in *Historisches Wörterbuch der Philosophie online*, Joachim Ritter, Karlfried Gründer et Gottfried Gabriel (dir.), Bâle, Schwabe, 2017, disponible à l'adresse : 10.24894/HWPh.4562 (consulté le 6 avril 2022).
- Ungefehr-Kortus, Claudia, « Böckh-Hermann dispute », in *Brill's New Pauly – Classical Tradition*, Manfred Landfester (dir.), Leiden, Brill, 2006, disponible à l'adresse : [http://dx.doi.org/10.1163/1574-9347\\_bnp\\_e1305720](http://dx.doi.org/10.1163/1574-9347_bnp_e1305720) (consulté le 21 août 2022).

#### 7.2.5. *Ressource électronique*

Nom(s) du/de la/des auteur-e(s), Prénom(s) du/de la/des auteur-e(s) [si disponibles], « Titre de la ressource. Sous-titre de la ressource [le cas échéant] », *Nom du site internet hébergeant la ressource*, Année de publication en ligne [si disponible], disponible à l'adresse : DOI [si existant, sinon URL] (consulté le Date de consultation en ligne).

Exemples :

- D'Iorio, Paolo [et al.], « Friedrich Nietzsche. Digitale Kritische Gesamtausgabe Werke und Briefe », *Nietzsche Source*, 2009, disponible à l'adresse : <http://www.nietzschesource.org/#eKGWB> (consulté le 6 avril 2022).
- Franco, Bernard, « Le comparatisme comme humanisme moderne », *Centre de Recherche en Littérature Comparée*, 2014, disponible à l'adresse : [http://www.crlc.paris-sorbonne.fr/FR/Page\\_colloque\\_detail.php?P1=311](http://www.crlc.paris-sorbonne.fr/FR/Page_colloque_detail.php?P1=311) (consulté le 6 avril 2022).

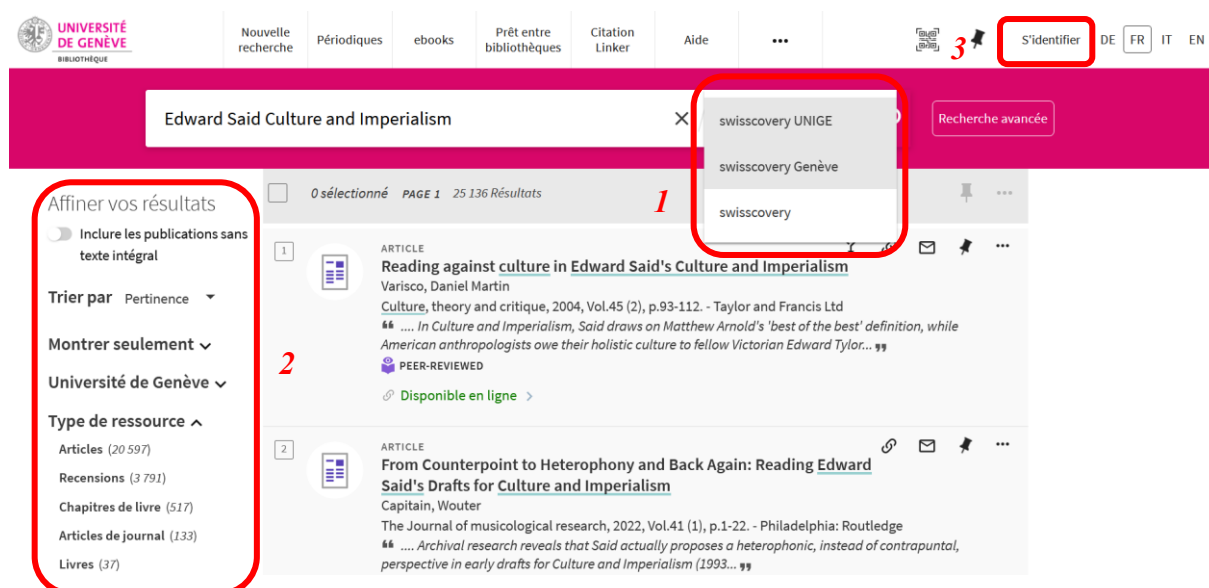
## 8. La recherche documentaire : instruments et ressources

Lorsque vous entreprenez une recherche de textes littéraires, théoriques ou critiques, rendez-vous d'abord sur la page d'accueil des bibliothèques universitaires de Genève : <https://www.unige.ch/biblio/fr/>



Vous y avez la possibilité de faire une recherche dans le catalogue des bibliothèques de l'Université à l'aide du champ de recherche « Chercher dans swisscovery UNIGE ». Cet outil effectuera une recherche très large et vous proposera des livres présents dans les différentes bibliothèques universitaires ainsi que des ebooks, articles, revues et/ou bases de données en ligne accessibles librement ou à travers les abonnements de l'Université (depuis des postes de l'Université ou par le VPN, voir plus bas, section « 8.3.2. VPN »).

Une fois sur la page d'accueil du catalogue en ligne swisscovery UNIGE (voir image ci-dessous), vous pouvez également effectuer des recherches dans le catalogue de l'ensemble des bibliothèques académiques du réseau genevois ou suisse. Pour ce faire, il vous suffit de sélectionner « swisscovery Genève » ou – respectivement – « swisscovery » dans la bande déroulante qui s'affichera sur le côté droit de la zone de recherche (1). Remarquez également que vous pouvez spécifier votre recherche en fonction de différents critères à l'aide de la barre sur le côté gauche (2) et que vous pouvez vous connecter à votre compte lecteur/trice (3).



## 8.1. Catalogues de bibliothèque

Principaux catalogues affiliés à l'UNIGE :

- [swisscovery UNIGE](#) (bibliothèques de l'UNIGE et de la Fondation Hardt)
- [swisscovery Genève](#) (bibliothèques scientifiques de la Ville de Genève et de l'IHEID)
- [swisscovery](#) (ensemble des bibliothèques du réseau SLSP [Swiss Library Service Platform – réseau officiel de 490 bibliothèques académiques suisses])

Options complémentaires :

- Si vous cherchez un ouvrage qui n'est disponible dans aucune des institutions partenaires du réseau SLSP, vous pouvez consulter les catalogues des autres réseaux de bibliothèques scientifiques existant en Suisse (par exemple Renouvaud, le catalogue des bibliothèques du canton de Vaud).  
→ Pour un aperçu de l'ensemble des catalogues bibliothécaires suisses hors swisscovery, référez-vous à la page suivante : [https://swissbib.ch/search\\_fr.html](https://swissbib.ch/search_fr.html)  
→ Pour plus d'informations sur les possibilités de commande de documents hors du réseau SLSP (système PEB), cf. <https://www.unige.ch/biblio/fr/services/peb/commande/>
- Pour les recherches les plus poussées, vous pouvez encore consulter le catalogue [WorldCat](#), qui recense les collections d'une grande partie des bibliothèques du monde entier.
- Si vous êtes à la recherche de l'enregistrement audio ou audiovisuel d'un cours dispensé à l'UNIGE, l'outil à utiliser est la plateforme [Mediaserver](#) de l'Université.

## 8.2. Page web de la bibliothèque de Littérature comparée

Sur la [page web spécifique de la bibliothèque de Littérature comparée](#) (également accessible depuis l'onglet « Ressources par discipline » du site de la bibliothèque de l'UNIGE), vous trouverez de nombreuses informations. Il y est notamment possible d'accéder à une sélection régulièrement mise à jour d'ouvrages de référence, revues électroniques et bases de données spécifiques au domaine de la littérature comparée, et de prendre connaissance des nouvelles acquisitions de la bibliothèque ainsi que des diverses manifestations proposées en lien avec la bibliothèque.

## Littérature comparée

Choisir une autre discipline

Services et collections

**RÉNOVATION**  
UNI BASTIONS

En vue de l'ouverture de l'espace Jura rénové le 8 août, les 3 espaces du site Uni Bastions (Battelle, Central et Philosophes) **sont fermés jusqu'au 7 août inclus**.  
 Les collections et le service de prêt ne sont pas accessibles durant cette période de fermeture. [www.unige.ch/renovationbastions](http://www.unige.ch/renovationbastions)  
 Les autres sites de la Bibliothèque restent accessibles selon les [horaires](#) en vigueur.

La collection de littérature comparée se trouve à l'**Espace Central** du site Uni Bastions (sous-sol du bâtiment central).  
 Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter.

### TROUVER

Chercher dans swisscovery UNIGE

swisscovery UNIGE permet de trouver de nombreux documents, imprimés et électroniques : livres, articles, revues, chapitres de livres, etc.

Comment utiliser swisscovery UNIGE ?

- Chercher dans [Explore RERO](#) (catalogue RERO pour toute la Suisse romande).
- Chercher dans [d'autres catalogues](#)
- Rechercher par [type de documents](#)
- Trouver au rayon : [Classification littérature comparée](#)

### CONTACT



**Eric Ferruchoud**  
 Bibliothécaire spécialiste  
 Site Uni Bastions - Espace central  
 Bureau 0116A  
 5 rue de Candolle  
 1205 Genève

+41 (0)22 37 9 12 83 (bureau)  
[biblio-bastions-litt-comp@unige.ch](mailto:biblio-bastions-litt-comp@unige.ch)

Pour les questions liées au **prêt à domicile** (horaires d'ouverture, prolongations, etc.):  
 +41 (0)22 37 9 13 13 (accueil)  
[biblio-bastions-pret@unige.ch](mailto:biblio-bastions-pret@unige.ch)

Pour les questions liées au **prêt entre bibliothèques (PEB/ILL)**:  
 +41 (0)22 37 9 73 72  
[biblio-bastions-peb@unige.ch](mailto:biblio-bastions-peb@unige.ch)

[Infos pratiques](#)

### SERVICES

- Prêt
- Prolonger un prêt
- Prêt entre bibliothèques
- Connexion wifi et à distance

### ACCÈS RAPIDE

### 8.3. Les bases de données et quelques conseils d'utilisation

Vous pouvez accéder aux principaux répertoires suisses et internationaux de périodiques et bases de données essentiels à la recherche depuis la page d'accueil des bibliothèques de l'Université de Genève (voir l'image ci-dessus), en cliquant sur « Trouver des documents », puis sur « [Articles, revues, bases de données](#) ». Il est également possible de se rendre directement sur la [page « Périodiques » du catalogue swisscovery UNIGE](#), où sont répertoriées toutes les revues et bases de données en ligne auxquelles notre Université souscrit.

#### 8.3.1. Bases de données utiles en Littérature comparée

Bases de données textuelles :

- [Literature Online \(LION\)](#) est un répertoire d'ouvrages de poésie, théâtre et prose de langue anglaise en texte intégral (corpus : auteur-es anglais-es du 8<sup>ème</sup> siècle à nos jours).
- [Digitale Bibliothek Deutscher Klassiker](#) est une édition en ligne donnant accès au texte intégral de l'ensemble des ouvrages édités dans la collection *Deutscher Klassiker Verlag* (corpus : auteur-es allemand-es du Moyen-Âge au 19<sup>ème</sup> siècle).

*Bases de données bibliographiques :*

- [JSTOR](#) est une base de données pluridisciplinaire dans laquelle les articles sont accessibles en texte intégral.
- [Project MUSE](#) est une base de données pluridisciplinaire dans laquelle les articles sont accessibles en texte intégral.
- [Persée](#) est une base de données pluridisciplinaire en langue française dans laquelle les articles sont accessibles en texte intégral.
- [Cairn](#) est une base de données pluridisciplinaire en langue française dans laquelle les articles sont accessibles en texte intégral.
- [Pascal & Francis](#) est une base de données pluridisciplinaire en langue française.
- [MLA International Bibliography \(MLAIB\)](#) est une base de données bibliographique internationale dans le domaine des sciences du langage et de la littérature.
- [Romanische Bibliographie Online](#) est une bibliographie spécialisée dans le domaine des langues et littératures romanes.
- [Bibliographie der Deutschen Sprach- und Literaturwissenschaft \(BDSL\)](#) est une bibliographie spécialisée dans le domaine de la littérature allemande.
- [Klapp-Online](#) est une bibliographie spécialisée dans le domaine de la littérature française.

### **8.3.2. VPN**

Vous pouvez consulter toutes ces bases de données depuis un poste informatique de l'Université (par exemple depuis la bibliothèque). Si vous souhaitez accéder à celles-ci depuis un ordinateur personnel, il vous faut alors installer un VPN (*Virtual Private Network*), qui vous donnera accès à toutes les ressources mises à disposition par l'Université. Toutes les informations nécessaires à l'installation du VPN sont disponibles à l'adresse suivante : <https://catalogue-si.unige.ch/vpn>

### **8.4. Ouvrages de référence**

À travers le VPN, vous avez également accès à d'importants ouvrages de référence et dictionnaires, tels que :

- [Brill's New Pauly](#) (encyclopédie de l'Antiquité classique en langues allemande et anglaise)
- [Kindlers Literatur Lexikon \(KLL\)](#) (dictionnaire encyclopédique en langue allemande sur la littérature mondiale, les auteur-es et leurs oeuvres des origines à nos jours)
- [Le Grand Robert & Collins électronique](#) (dictionnaire de langue anglais-français)
- [The Oxford English Dictionary](#)
- [Le Grand Robert de la langue française](#)

## 9. Approfondir ses compétences informationnelles

Maîtriser la recherche documentaire, pouvoir évaluer les informations trouvées et les sélectionner, respecter les règles de citation et de bibliographie et utiliser l'information de manière éthique sont des compétences qui contribueront à la réussite de vos études en littérature comparée. Pour développer et approfondir ces compétences de manière ludique et pertinente, rendez-vous sur la [plateforme bibliothécaire InfoTrack](#), conçue par l'Université de Genève et destinée à la formation en ligne aux compétences informationnelles.

## 10. Bibliographie du présent document

Département de langue et de littérature allemandes (UNIGE), *Leitfaden zum Verfassen literaturwissenschaftlicher Arbeiten*, 2021, disponible à l'adresse : [https://www.unige.ch/lettres/alman/index.php/download\\_file/view/1644/205/](https://www.unige.ch/lettres/alman/index.php/download_file/view/1644/205/) (consulté le 25 juillet 2022).

Département de langue et de littérature françaises modernes (UNIGE), *Normes rédactionnelles*, 2021, disponible à l'adresse : [https://www.unige.ch/lettres/framo/download\\_file/view/224/1227](https://www.unige.ch/lettres/framo/download_file/view/224/1227) (consulté le 25 juillet 2022).

Faculté des Lettres et Sciences Humaines (Université de Neuchâtel), *Consignes rédactionnelles en Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, 2020, disponible à l'adresse : [https://www.unine.ch/files/live/sites/lettres/files/espace%20etudiants/UNINE\\_FLSH\\_consignes\\_redac.pdf](https://www.unine.ch/files/live/sites/lettres/files/espace%20etudiants/UNINE_FLSH_consignes_redac.pdf) (consulté le 25 juillet 2022).

Groupe de Lausanne de l'Association Suisse des Typographes, *Guide du typographe. Règles et grammaire typographiques pour la préparation, la saisie et la correction des textes*, Lausanne, 2000.

Infothèque (HEG), *Rédaction d'une bibliographie et méthodes de citation. Guide pratique*, 2014, disponible à l'adresse : <http://www.hesge.ch/heg/infotheque/citations-et-references-bibliographiques> (consulté le 4 août 2014).

Institut de Langue et de Littérature françaises (Université de Berne), *Consignes pour la présentation des travaux de séminaire et des mémoires de licence*, 2002, disponible à l'adresse : [https://www.francais.unibe.ch/tudes/travaux\\_et\\_plagiat/index\\_fra.html](https://www.francais.unibe.ch/tudes/travaux_et_plagiat/index_fra.html) (consulté le 4 août 2014).

*Nota bene :*

Ce document est un document sous licence CC0 ; tout le monde peut donc l'utiliser et le modifier à sa guise, sans restriction de droits d'auteur-e. Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez consulter la page suivante : <https://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0/deed.fr>